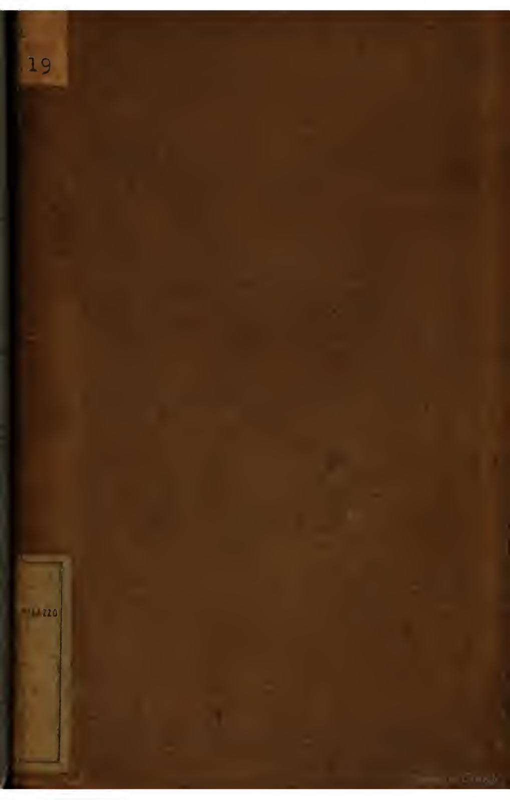

19

ÉLÉMENS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

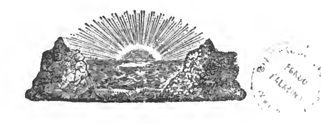
PAR LHOMOND,

PROFESSEUR ÉMÉRITE EN LA CI-DEVANT
UNIVERSITÉ DE PARIS.

29me ÉDITION,

Revue, corrigée exactement, d'après l'édition stéréotype,

A L'USAGE DES COLLÉGES ROYAUX
ET DES PENSIONNATS.



MARSEILLE,
P. CHAUFFARD, LIBRAIRE, PLACE NOAILLES, 24,

1847

Marseille. — Imprimerie de P. Chauffard,
boulevart du Musée, 21, et rue des Trois-Mages, 2.



PRÉFACE.

C'est par la Langue maternelle que doivent commencer les Etudes, dit M. Rollin. Les enfans comprennent plus aisément les Principes de la Grammaire, quand ils les voient appliqués à une Langue qu'ils entendent déjà, et cette connaissance leur sert comme d'introduction aux Langues anciennes qu'on veut leur enseigner. Nous avons de bonnes Grammaires françaises, mais je doute que l'on puisse porter un jugement aussi favorable des Abrégés qui ont été faits pour les Commençans. Les premiers Elémens ne sauraient être trop simplifiés. Quand on parle à des enfans, il y a une mesure de connaissances à laquelle on doit se borner, parce qu'ils ne sont pas capables d'en recevoir d'avantage. Il est surtout important de ne pas leur présenter plusieurs objets à la fois; il faut, pour ainsi dire, faire entrer dans leur esprit les idées une à une, comme on introduit une liqueur goutte à goutte dans un vase dont l'embouchure est étroite : si vous en versez trop en même temps, la liqueur se répand, et rien n'entre dans le vase. Il y a aussi un ordre à garder; cet ordre consiste principalement à ne pas supposer des

choses que vous n'avez pas encore dites, et à commencer par les connaissances qui ne dépendent point de celles qui suivent. Enfin il y a une manière de s'énoncer accommodée à leur faiblesse : ce n'est point par des définitions exactes, et par conséquent abstraites, qu'on leur fera connaître les objets dont on leur parle, mais par des caractères sensibles qui les rendent faciles à distinguer (*).

On sent que, pour exécuter ce plan, il faut connaître les enfans. Appliqué pendant vingt années aux fonctions de l'instruction publique, j'ai été à portée de les observer de près, de mesurer leur portée, de sentir ce qui leur convient; c'est cette connaissance, que l'expérience seule peut donner, qui m'a déterminé à composer des Livres élémentaires. Puisse l'exécution remplir l'unique but que je me propose, celui d'être utile, et d'épargner à cet âge aimable une partie des larmes que les premières études font couler.

(*) Une définition présente une idée générale, qui suppose des idées particulières, et l'enfant, n'ayant pas encore acquis ces idées particulières, ne peut entendre la définition.

J'ai compris sous la dénominatiou de pronons *adjectifs*, tous ceux que l'on appelle *démonstratifs*, *possessifs*, etc, parce que l'enfant a vu ce qui se nomme *adjectifs*, et parce qu'il *convient de diminuer le nombre des mots barbares* dans la Grammaire élémentaire.

ÉLÉMENS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire on emploie des mots : les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*. On les appelle *voyelles*, parce que seules, elles forment une voix, un son.

Il y a trois sortes d'e ; *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert.

L'e *muet*, comme à la fin de ces mots *homme*, *monde :* on l'appelle *muet*, parce que le son en est sourd et peu sensible.

L'é *fermé*, comme à la fin de ces mots, *bonté*, *café* : cet *é* se prononce presque la bouche fermée.

L'è *ouvert*, comme à la fin de ces mots, *procès*, *accès*, *succès :* pour bien prononcer cet *è*, il faut appuyer dessus, et desserrer les dents.

L'*y* grec s'emploie le plus souvent pour deux *ii*, comme dans *paysan*, *moyen*, *joyeux :* prononcez *pai-isan*, *moi-ien*, *joi-ieux*.

Il y a dix-huit consonnes, savoir, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres s'appellent consonnes, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles; comme *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu* : *ca*, *ce*, *ci*, *co*, *cu* : *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, etc.

La lettre *h* ne se prononce pas dans certains mots, l'*homme*, l'*honneur*, l'*histoire*, etc. qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme*, l'*onneur*, l'*istoire* : alors on l'appelle *h muette.*

Mais dans les mots suivans la *haine*, le *hameau*, le *héros*, la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit : alors on l'appelle *h aspirée :* ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots *la haine*, et non pas l'*haine* : *les héros*, et non pas comme s'il y avait *les zéros.*

Des voyelles longues et brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins long-temps.

Par exemple, *a* est long dans *páte* pour faire du pain : il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, il est bref dans *trompette.*

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite.*

o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote.*

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte.*

Pour marquer les différentes sortes d'*e*, et les voyelles longues, on emploie trois petits

signes que l'on appelle *accens*, savoir : l'accent aigu (´) qui se met sur les *é* fermés, *bonté*; l'accent grave (`) qui se met sur les *è* ouverts, *accès*; et l'accent circonflexe (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.

Il y a en français dix sortes de mots qu'on appelle les *parties du discours*, savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

Le Nom.

Le *Nom* est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme *Pierre*, *Paul*, *livre*, *chapeau*.

Il y a deux sortes de noms, le nom *commun*, et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes, ou à plusieurs choses semblables : *homme*, *cheval*, *maison*, sont des noms communs, car le nom *homme* convient à Pierre, à Paul, etc.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose; comme *Adam*, *Eve*, *Paris*, la *Seine*.

Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Il y a en français deux genres, le *masculin* et

le *féminin*. Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin, comme un *roi*, un *lion*: les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme une *reine*, une *lionne*. Ensuite par imitation l'on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme un *livre*, une *table*, le *soleil*, la *lune*.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*: le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme *un homme*, *un livre* : le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *les hommes*, *les livres*.

Comment se forme le pluriel dans les Noms.

Règle générale.

Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *roi*, les *rois* ; la *reine*, les *reines* ; le *livre*, les *livres*; la *table*, les *tables*.

Première Remarque. Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, *x*, n'ajoutent rien au pluriel, le *fils*, les *fils*; le *nez*, les *nez*; la *voix*, les *voix*.

Deuxième Remarque. Les noms terminés au singulier par *eau*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux* ; le *feu*, les *feux* ; le *caillou*, les *cailloux*.

Troisième Remarque. La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux*; le *cheval*, les *chevaux*; le *travail*, les *travaux*; (excepté *détails*, *évantails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*,

pouvantails.) *Aïeul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'Aricle, le, la, les.

L'ARTICLE est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connaître le genre et le nombre.

Nous n'avons qu'un article *le*, *la*, au singulier, *les*, au pluriel. *Le* se met devant un nom masculin singulier, *le père*; *la* se met devant un nom féminin singulier, *la mère*; *les* se met devant tous les noms pluriels soit masculins, soit feminins, *les pères*, *les mères*. Ainsi l'on connaît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom : on connaît qu'un nom est du genre féminin quand on peut mettre *la*.

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

Première Remarque. On retranche *e* dans le mot *le*; on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou une *h* muette.

Ainsi l'on dit *l'argent* pour *le argent*, *l'histoire* pour *la histoire*; mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on appelle *apostrophe*. *Voyez* Chap. X, *vers la fin*, *au mot Orthographe*.

Deuxième Remarque. Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom : *fruit de l'arbre*, *utile à l'homme*.

Alors au lieu de mettre *de le* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on met *du.*

Au lieu de *à le* on met *au.*

Devant un nom pluriel, *de les* se change en *des* : *à les* se change en *aux.*

EXEMPLES:

SINGULIER MASCULIN.

Le Roi.
Palais *du* Roi, pour *de le* Roi.
J'obéis *au* Roi, pour *à le* Roi.

PLURIEL MASCULIN.

Les Rois.
Palais *des* Rois, pour *de les* Rois.
J'obéis *aux* Rois, pour *à les* Rois.

PLURIEL FÉMININ.

Les Reines.
Des Reines, pour *de les* Reines.
Aux Reines, pour *à les* Reines.

Au contraire *de* et *à* devant *la* ne se changent jamais.

SINGULIER FÉMININ.

La Reine.
De la Reine.
A la Reine.

CHAPITRE III.

L'Adjectif.

L'ADJECTIF est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon* père, *bonne* mère; *beau* livre, *belle* image : ces mots *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, sont des adjectifs, joints aux noms *père*, *mère*, etc.

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut joindre le mot *personne* ou *chose* : ainsi *habile*, *agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire, *personne habile*, *chose agréable.*

Les adjectifs ont les deux genres *masculin* et *féminin.* Cette différence de genre se marque ordinairement par la dernière lettre.

Comment se forme le Féminin dans les Adjectifs français.

RÈGLE GÉNÉRALE.

Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet, pour former le féminin, *prudent*, *prudente* : *saint*, *sainte* : *méchant*, *méchante* : *petit*, *petite* : *grand*, *grande*, *poli*, *polie* : *vrai*, *vraie*, *etc.*

EXCEPTIONS :

Première Exception. Les adjectifs suivans, *cruel*, *pareil*, *fol*, *mol*, *ancien*, *bon*, *gras*,

gros, *nul*, *net*, *sot*, *épais*, etc., doublent au féminin leur dernière consonne avec l'*e* muet, *cruelle*, *pareille*, *folle*, *molle*, *ancienne*, *bonne*, *grasse*, *grosse*, *nulle*, *nette*, *sotte*, *épaisse*.

Beau et *nouveau* font au féminin : *belle*, *nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *bel*, *nouvel*, devant une voyelle ou *une h* muette, *bel oiseau*, *bel homme*, *nouvel appartement*.

Deuxième Exception. *Blanc*, *franc*, *sec*, *frais*, font au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*, *Public*, *caduc*, *publique*, *caduque*.

Troisième Exception. Les adjectifs *bref*, *naïf*, font au féminin *brève*, *naïve*, en changeant *f*, en *v* : *long* fait *longue*.

Quatrième Exception. *Malin*, *bénin*, font *maligne*, *bénigne*.

Cinquième Exception. Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse* : *trompeur*, *trompeuse* ; *parleur*, *parleuse*; *chanteur*, *chanteuse* ; cependant *pécheur* fait *pécheresse*; *acteur* fait *actrice*; *protecteur*, *protectrice*.

Sixième Exception. Les adjectifs terminés en *x* se changent en *se* : *dangereux*, *dangereuse* ; *honteux*, *honteuse* ; *jaloux*, *jalouse* etc. cependant *doux* fait *douce* ; *roux* fait *rousse*.

Comment se forme le pluriel.

Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms en ajoutant *s* à la fin : *bon*, *bonne*; au pluriel, *bons*, *bonnes*, etc.

Mais la plupart des adjectifs qui finissent par *al* n'ont pas de pluriel masculin, comme *filial*, *fatal*, *frugal*, *paschal*, *pastoral*, *naval*, *trivial*, *vénal*, *littéral*, *conjugal*, *austral*, *boréal*, *final*.

ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

Règle. Tout adjectif doit être du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte.

EXEMPLES.

Le bon père, *la bonne mère* : *bon* est du masculin et du singulier, parce que *père* est du masculin et du singulier : *bonne* est du féminin et du singulier, parce que *mère* est du féminin et du singulier.

De beaux jardins, *de belles fleurs* : *beaux* est du masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel, etc.

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

EXEMPLE.

Le roi et le berger sont égaux après la mort : (et non pas *égal*.)

Si les deux noms sont de différens genres, on met l'adjectif au masculin.

EXEMPLES :

Mon père et ma mère sont contens :(et non pas *contentes*.)

Quand à la place des adjectifs, il y en a qui se mettent devant le nom, comme *beau jardin*, *grand arbre*, etc. D'autres se mettent après le nom, comme *habit rouge*, *table ronde*, etc.

L'usage est le seul guide à cet égard.

(*) RÉGIME DES ADJECTIFS.

Règle. Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met *de* ou *à* entre cet adjectif et le nom : alors on appelle ce nom le *régime* de l'adjectif.

EXEMPLES :

Digne de récompense; content de son sort; utile au Roi; semblable à son père; propre à la guerre. Récompense est le régime de l'adjectif *digne*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *de. Roi* est le régime de l'adjectif *utile*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *au.*

Degrés de signification dans les adjectifs.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification, le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif.*

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau*, *belle*, *agréable.*

Le *comparatif* c'est l'adjectif avec comparaison; quand on compare deux choses, on trouve que l'une est supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

Pour marquer un comparatif *de supériorité*,

(*) La manière d'accorder un mot avec un autre mot, ou de faire régir un mot par un autre mot, s'appelle *la syntaxe ;* ainsi la syntaxe est la manière de joindre les mots ensemble. Il y a deux sortes de syntaxes, la syntaxe *d'accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, etc. ; la syntaxe *de régime*, par laquelle un mot régit *de* ou *à* devant un autre mot.

on met *plus* devant l'adjectif, comme *la rose est* plus *belle que la violette.*

Pour marquer un comparatif d'*infériorité*, l'on met *moins* devant l'adjectif, comme *la violette est* moins *belle que la rose.*

Pour marquer un comparatif d'*égalité*, on met *aussi* devant l'adjectif, comme *la rose est* aussi *belle que la tulipe.*

Le mot *que* sert à joindre les deux choses que l'on compare.

Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur*, au lieu de *plus bon* qui ne se dit pas; *moindre*, au lieu de *plus petit*; *pire*, au lieu de *plus mauvais* : comme, *la vertu est* meilleure *que la science* : *le mensonge est* pire *que l'indocilité.*

L'adjectif est au *superlatif* quand il exprime la qualité dans un très-haut degré ou dans le plus haut degré. Pour former le superlatif on met *très*, ou *le plus* devant l'adjectif, comme : *Paris est une* très *belle ville*, et alors le superlatif s'appelle *absolu* : ou *Paris est* la plus *belle des villes* : et ce superlatif s'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport aux autres villes.

Noms et Adjectifs de nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour compter.

Il y en a de deux sortes : les noms de nombre *cardinaux*, et les noms de nombre *ordinaux*.

Les noms de nombre *cardinaux* sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*,

dix-sept, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingt*, *cent*, *mille*, etc.

Les noms de nombre *ordinaux* se forment des cardinaux, ces noms sont *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, etc.

Il y a encore des noms de nombre qui servent à marquer une certaine quantité, comme une *dixaine*, une *douzaine*, etc.

Il y en a encore d'autres qui marquent les parties d'un tout, comme la *moitié*, le *tiers*, le *quart*, etc.

Enfin, il y en a qui servent à multiplier, comme le *double*, le *triple*, etc.

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Du Pronom.

Le *Pronom* est un mot qui tient la place du nom.

Pronoms personnels.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première personne est celle qui parle ; la seconde personne est celle à qui l'on parle ; la troisième personne est celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

Ce pronom est des deux genres ; masculin, si c'est un homme qui parle ; féminin, si c'est une femme.

Exemples :

Singulier. Je *ou* moi.

Me *pour* à moi, moi.	*Le Maître* me *donnera un livre*, c'est-à-dire, *donnera* à moi. *Le Maître* me *regarde*, c'est-à-dire, *regarde* moi.

Pronom de la seconde personne.

Il est des deux genres ; masculin, si c'est à un homme qu'on parle ; féminin, si c'est à une femme.

Exemples :

Singulier. Tu *ou* toi.

Te *pour* à toi, toi.	*Le Maître* te *donnera un livre*, c'est-à-dire, *donnera* à toi. *Le Maître* te *regarde*, c'est-à-dire, *regarde* toi.

Remarque. Par politesse, on dit *vous* au lieu de *tu* au singulier, par exemple, en parlant à un enfant : vous *êtes bien aimable.*

Pronom de la troisième personne.

Exemples:

Singulier. ***Masculin***, Il. ***Féminin***, Elle.

Lui *pour* à lui, à elle. { *Je* lui ***dois le respect;*** c'est-à-dire, *je dois* à lui, à elle.

Masculin, Le. ***Féminin***, La.	*Je* le ***connais***, c'est-à-dire, *je **connais*** lui. *Je* la ***connais***, c'est-à-dire, *je **connais*** elle.

Pluriel. ***Masculin***, Ils *ou* eux. ***Féminin***, Elles.

Leur *pour* à eux, à elles. { *Je* leur *dois le respect*, c'est-à-dire, *je dois à* eux, *à* elles.

Les *pour* eux, elles. { *Je* les ***connais***, c'est-à-dire, *je **connais*** eux, elles.

Il y a encore un pronom de la troisième personne *soi*, *se*; il est des deux genres et des deux nombres : on l'appelle *pronom réfléchi*, parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même.

Exemples :

De soi.

Se *pour* à soi, soi.	*Il* se *donne des louanges*, c'est-à-dire, *il donne* à soi. *Il* se *flatte*, c'est-à-dire, *il flatte* soi.

Il y a deux mots qui servent de pronoms, savoir,

1° *En* qui signifie *de lui*, *d'elles*, *d'eux* : *d'elles* : ainsi quand on dit, j'en *parle*, on peut entendre, *je parle de lui*, *d'elle*, etc. selon la personne ou la chose dont le nom a été exprimé auparavant.

2° *Y* qui signifie *à cette chose*, *à ces choses*, comme quand on dit : *je m'y applique*, c'est-à-dire, *je m'applique à cette chose*, *à ces choses.*

Règle des pronoms.

Les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles* doivent toujours être du même genre et du même nombre que le nom dont ils tiennent la place : ainsi en parlant de la tête, dites : elle *me fait mal*; *elle*, parce que ce pronom se rapporte à *tête* qui est du féminin au singulier; et en parlant de plusieurs jardins, dites : ils *sont beaux* ; *ils*, parce que ce pronom se rapporte à *jardins* qui est du masculin au pluriel.

Pronoms adjectifs.

Il y a des pronoms adjectifs qui marquent la possession d'une chose, comme *mon* livre ; *votre* cheval, *son* chapeau, c'est-à dire, le livre *qui est à moi*, le cheval *qui est à vous*, le chapeau *qui est à lui.*

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	*Féminin.*	*des deux genres.*
Mon	Ma.	Mes.
Ton	Ta.	Tes.
Son	Sa.	Ses.
Notre	Notre.	Nos.
Votre	Votre.	Vos.
Leur	Leur.	Leurs.

Première Remarque. Ces pronoms sont toujours joints à un nom, *mon livre*, *ton chapeau.*

Deuxième Remarque. Mon, *ton*, *son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou une

h muette: on dit *mon âme* pour *ma âme, ton humeur* pour *ta humeur*, *son épée* pour *sa épée.*

Autre pronom.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le Mien	la Mienne.	Les Miens	les Miennes.
Le Tien	la Tienne.	Les Tiens	les Tiennes.
Le Sien	la Sienne.	Les Siens	les Siennes.
		Des deux genres.	
Le Nôtre	la Nôtre.	Les Nôtres.	
Le Vôtre	la Vôtre.	Les Vôtres.	
Le Leur	la Leur.	Les Leurs.	

2°. Il y a des pronoms adjectifs qui servent à montrer la chose dont on parle, comme quand je dis : *ce livre*, *cette table*, je montre un livre, une table.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Ce, cet	Cette.	Ces	Ces.
Celui	Celle.	Ceux	Celles.
Celui-ci	Celle-ci.	Ceux-ci	Celles-ci.
Celui-là	Celle-là.	Ceux-là	Celles-là.
Ceci.			
Cela.			

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce château*, *ce hameau* : on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet oiseau*, *cet honneur.*

Celui-ci, *celle-ci* s'emploient pour montrer des choses qui sont proches, *celui-là*, *celle-là*, pour montrer des choses éloignées.

3° Il y a des pronoms *relatifs*, c'est-à-dire,

qui ont rapport à un nom qui est devant, comme quand je dis : *Dieu* qui *a créé le monde*, *qui* se rapporte à *Dieu* : *le livre* que *je lis* ; *que* se rapporte à *livre* : le mot auquel *qui* ou *que* se rapporte, s'appelle *antécédent*. Dans les deux exemples ci-dessus, *Dieu* est l'antécédent du pronom relatif *qui* : *livre* est l'antécédent du pronom relatif *que*.

Pronoms relatifs.

Qui *des deux genres et des deux nombres.*
Dont *ou* de qui.
Que.

Règle du Qui *ou* Que *relatif.*

Qui ou *que relatif* s'accorde avec son antécédent en *genre*, en *nombre* et en *personne* : ainsi dans cet exemple : *vous* qui *aimez l'étude*, *qui* est de la seconde personne ; parce que *vous* est de la seconde personne ; il est du masculin ou du féminin, au singulier ou au pluriel, selon le genre et le nombre des personnes à qui l'on parle.

4° Il y a des pronoms *interrogatifs* : *qui? quel? quelle?* comme quand on dit : qui *a fait cela?* que *vous dirai-je? Qui* ou *que* est interrogatif quand il n'a point d'antécédent, ou qu'on peut le tourner par *quelle personne?* ou *quelle chose?* Dans les deux exemples ci-dessus on peut dire : *quelle personne a fait cela? quelle chose vous dirai-je?*

Pronoms indéfinis, c'est-à-dire, qui signifient d'une manière générale.

Il y a quatre sortes de pronoms *indéfinis.*

1° Ceux qui ne se joignent jamais à un nom, comme *on*, *quelqu'un*, *quelqu'une*, *quiconque*, *chacun*, *chacune*, *autrui*, *personne*, *rien*. Quand je dis : on *frappe à la porte*, quelqu'un *vous appelle*, je parle d'une personne, mais je ne désigne pas quelle elle est.

2° Ceux qui sont toujours joints à un nom, comme *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certain*, *certaine*; exemple : quelque *nouvelle*, certain *philosophe*.

3° Ceux qui sont tantôt joints à un nom et tantôt seuls, comme *nul*, *nulle*; *aucun*, *aucune*; *l'un*; *l'autre*; *même*; *tel*, *telle*; *plusieurs*; *tout*, *toute*.

4° Ceux qui sont suivis de *que*, comme *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, *quel*, *quelle que*; par exemple : quel *que soit votre mérite*, quelle *que soit votre naissance*. *Quoi que*; par exemple : quoi *que vous fassiez*. *Quelque... que*; par exemple : quelques *richesses* que *vous ayez*. *Tout.... que*, *toute... que*; par exemple : tout *savant* que *vous êtes*, *la campagne* toute *belle* qu'*elle est*..

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Verbe.

Le Verbe est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose : ainsi le mot *être*, *je suis* est un verbe; le mot *lire*, *je lis* est un verbe.

On connaît un verbe en français quand on peut y ajouter ces pronoms, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*; comme je *lis*, tu *lis*, il *lit* : nous *lisons*, vous *lisez*, ils *lisent*.

Les pronoms *je*, *nous*, marquent la première personne, c'est-à-dire, celle qui parle; *tu*, *vous*, marquent la seconde personne, c'est-à-dire, celle à qui l'on parle; *il*, *elle*, *ils*, *elles*, et tout nom placé devant un verbe marque la troisième personne, celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres, le *singulier*, quand on parle d'une seule personne, comme *je lis*, *l'enfant dort*; le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes, comme *nous lisons*, *les enfans dorment*.

Il y a trois temps, le *présent* qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *je lis*; le *passé*, ou *prétérit*, qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu*; le *futur*, qui marque que la chose sera ou se fera, comme *je lirai*.

On distingue plusieurs sortes de prétérits ou passés, savoir : un *imparfait*, *je lisais*; trois *parfaits*, *je lus*, *j'ai lu*, *j'eus lus*; et un *plus-que-parfait*, *j'avais lu*.

On distingue aussi deux futurs, le futur *simple*, *je lirai*, et le futur *passé*, *j'aurai lu*.

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes français.

1° L'*Indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2° Le *Conditionnel*, quand on dit qu'une chose serait, ou quelle aurait été moyennant une condition.

3° L'*Impératif*, quand on commande de la faire.

4° Le *Subjonctif*, quand on souhaite, ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5° L'*Infinitif* qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombre, ni personnes, comme *lire*, *être*.

Réciter de suite les différens modes d'un verbe avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a en français quatre conjugaisons différentes que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre*.

Il y a deux verbes que l'on nomme *auxiliaires* parce qu'ils aident à conjuguer tous les aures; nous commencerons par ces deux verbes.

Verbe Auxiliaire Avoir.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
Tu as. (*).
Il *ou* elle a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

Sing. J'avais.
Tu avais.
Il avait.

(*) Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin.

Nous

Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI (*).

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi *j'eusse eu*, *tu eusses eu*, *il eût eu*,

(*) On appelle prétérit *défini* celui qui marque un temps entièrement passé ; exemple : *j'eus hier la fièvre*. On appelle prétérit *indéfini* celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler ; exemple : *j'ai eu la fièvre aujourd'hui*. On appelle prétérit *antérieur* celui qui marque une chose faite avant une autre ; exemple : *Dès que nous eûmes vu le roi, nous partîmes.*

nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aye.
Qu'il ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils ayent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir eu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus.
Tu fus
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSE.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi : *j'eusse été*, *tu eusses été*, *il eût été*, *nous eussions été*, *vous eussiez été*, *ils eussent été*.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois.
Qu'il soit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.

Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

PARTICIPES

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIÈRE CONJUGAISON,

EN *ER*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils *ou* elles aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils *ou* elles aimaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.

Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé (*).

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

On dit aussi : *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aime.
Qu'il aime.
Aimons.
Aimez.
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

(*) Il y a un quatrième préterit, dont on se sert rarement. le voici :
J'ai eu aimé.
Tu as eu aimé.
Il a eu aimé.
Nous avons eu aimé.
Vous avez eu aimé.
Ils ont eu aimé.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Quil eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PRÉTÉRIT.

Avoir aimé.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

FUTUR.

Devant aimer.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *manger*, *appeler*, et tous ceux dont l'infinitif se termine en *er*.

SECONDE CONJUGAISON,

EN *IR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes
Vous finîtes.
Ils finirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.

Vous eûtes fini.
Ils eurent fini (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi : *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Finis.
Qu'il finisse.
Finissons.
Finissez.
Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT,

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

(*) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement, le voici :

J'ai eu fini.
Tu as eu fini.
Il a eu fini.
Nous avons eu fini.
Vous avez eu fini.
Ils ont eu fini.

PRÉTÉRIT.
Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.
Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT,
Finir.

PRÉTÉRIT.
Avoir fini.

PARTICIPES.

PRÉSENT.
Finissant.

PASSÉ.
Fini, finie, ayant fini.

FUTUR.
Devant finir.

Ainsi se conjuguent, *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *bénir* : mais ce dernier a deux participes ; *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées par les prières des Prêtres : *béni*, *bénie*, partout ailleurs. *Haïr* ; mais ce verbe fait au présent de l'indicatif je *hais*, tu *hais*, il *hait* ; on prononce, je *hès*, tu *hès*, il *hèt*.

TROISIÈME CONJUGAISON,

EN *OIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.
Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.
Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.
Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.
J'ai reçu.

Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

FUTUR PASSÉ,

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi : *J'eusse reçu*, *tu eusses reçu*, *il eût reçu*, *nous eussions reçu*, *vous eussiez reçu*, *ils eussent reçu*.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reçois.
Qu'il reçoive.
Recevons.
Recevez.
Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.

(*) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement, le voici :

J'ai eu reçu.
Tu as eu reçu.
Il a eu reçu.
Nous avons eu reçu.
Vous avez eu reçu.
Ils ont eu reçu.

Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir reçu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

Ainsi se conjuguent *appercevoir*, *concevoir*, *devoir*, *percevoir*.

QUATRIÈME CONJUGAISON,

EN *RE*.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rendons.
Vous rendez.
Ils rendent.

IMPARFAIP.

Je rendais.
Tu rendais.
Il rendait.
Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes
Ils rendirent.

PÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai rendu.

Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu. (*)

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez
Ils rendront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi : *J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne

Rends.
Qu'il rende.
Rendons.
Rendez.
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.

(*) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement, le voici :

J'ai eu rendu.
Tu as eu rendu.
Il a eu rendu.
Nous avons eu rendu.
Vous avez eu rendu.
Ils ont eu rendu.

Que vous rendiez.
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu'il rendît.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu'ils rendissent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PRÉTÉRIT.

Avoir rendu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

Ainsi se conjuguent *attendre*, *entendre*, *répondre*, *prendre*.



Des Temps primitifs.

On appelle *temps primitifs* d'un verbe ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.

	Présent de l'Infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'Indicatif.*	*Prétérit de l'Indicatif.*
PREMIÈRE CONJUGAISON.	Aimer.	Aimant.	Aimé.	J'aime.	J'aimai.
SECONDE CONJUGAISON.	Finir.	Finissant.	Fini.	Je finis.	Je finis.
	Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
	Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
	Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
TROISIÈME CONJUGAISON.	Recevoir.	Recevant.	Reçu.	Je reçois.	Je reçus.
QUATRIÈME CONJUGAISON.	Rendre.	Rendant.	Rendu.	Je rends.	Je rendis.
	Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
	Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
	Réduire.	Réduisant.	Réduit.	Je réduis.	Je réduisis.
	Plaindre.	Plaignant.	Plaint.	Je plains.	Je plaignis.

I.

Du présent de l'indicatif se forme l'impératif, en ôtant seulement le pronom *je*; exemples, *j'aime*; impératif *aime*; *je finis*, impér. *finis*; *je reçois*, impér. *reçois*; *je rends*, impér. *rends*.

Il y a quatre verbes exceptés : *je suis*, impé. *sois*; *j'ai*, impér. *aie*; *je vais*, impér. *va*; *je sais*, impér. *sache*.

II.

Du prétérit de l'indicatif se forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison : *j'aimai*, impar. du subj. *que j'aimasse*; et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons, *je finis*, *je finisse*; *je reçus*, *je reçusse*; *je rendis*, *je rendisse*.

III.

Du présent de l'infinitif on forme :

1° Le futur de l'indicatif, en changeant *r* ou *re* en *rai* : exemples : *aimer*, *j'aimerai*; *finir*, *je finirai*, *rendre*, *je rendrai*.

Exception :

Première conjugaisoe, *Aller*, futur, *j'irai*; *envoyer*, *j'enverrai*.

Seconde conjugaison. *Tenir*, futur, *je tiendrai*; *venir*, *je viendrai*; *courir*, *je courrai*; *cueillir*, *je cueillerai*; *mourir*, *je mourrai*; *acquérir*, *j'acquerrai*.

Troisième conjugaison. *Recevoir*, futur *je recevrai*; *avoir*, *j'aurai*; *échoir j'écherrai*; *pouvoir*, *je pourrai*; *savoir*, *je saurai*; *s'asseoir*,

je m'asseyerai; *voir*, *je verrai*; *vouloir*, *je voudrai*; *valoir*; *je vaudrai*, *falloir*, *il faudra*; *pleuvoir*, *il pleuvra*.

Quatrième Conjugaison. *Faire*, futur, *je ferai*; *être*, *je serai*.

2° Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel présent, en changeant *rai* en *rais* sans exception; *j'aimerai*, conditionnel, *j'aimerais*; *je finirai*, *je finirais*; *je recevrai*, *je recevrais*; *je rendrai*, *je rendrais*.

IV.

Du participe présent on forme :

1° L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais* : *aimant*, imparfait, *j'aimais*; *finissant*, *je finissais*; *recevant*, *je recevais*; *rendant*, *je rendais*.

Exceptions.

Il n'y a que deux exceptions : *ayant*, *j'avais*; *sachant*, *je savais*.

2° Du même participe on forme la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons* : *aimant*, *nous aimons*; *finissant*, *nous finissons*; *recevant nous recevons*; *rendant*, *nous rendons*.

Excepté: *etant*, *nous sommes*; *ayant*, *nous avons*; *sachant*, *nous savons*.

On forme aussi la seconde personne plurielle en *ez* : *vous aimez*, *vous finissez*, *vous recevez*, *vous rendez*.

Excepté: *faisant*, *vous faites*; *disant vous dites*.

Et la troisième personne en *ent*; *ils aiment*, *ils finissent*, etc.

3° Du même participe présent on forme le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant*, *que j'aime*; *finissant*, *que je finisse*; *rendant*, *que je rende*.

EXCEPTIONS.

Première conjugaison. *Allant*, *que j'aille*.

Seconde conjugaison. *Tenant*, *que je tienne*; *venant*, *que je vienne*; *acquérant*, *que j'acquière*.

Troisième conjugaison. *Recevant*, *que je reçoive*; *pouvant*, *que je puisse*; *vallant*, *que je vaille*; *voulant*, *que je veuille* (*); *mouvant*, *que je meuve*, *fallant*, *qu'il faille*.

Quatrième conjugaison. *Buvant*, *que je boive*; *faisant*, *que je fasse*; *étant*, *que je sois*.

V.

Du participe passé on forme tous les temps composés (des deux mots) en y joignant les temps des verbes auxiliaires *avoir*, *être* : comme *j'ai aimé*, *j'ai fini*, *j'ai reçu*, *j'ai rendu*; *j'avais aimé*, *j'avais fini*, *j'avais reçu*, *j'avais rendu*; *j'aurai aimé*, *j'aurai fini*, *j'aurai reçu*, *j'aurai rendu*, *que j'eusse aimé*, *que j'eusse fini*, *que j'eusse reçu*, *que j'eusse rendu*, etc.

VERBES IRRÉGULIERS.

On appelle *irréguliers* les verbes qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes.

(*) *Que tu veuilles*, *qu'il veuille*, *que nous voulions*, *que vous vouliez*, *qu'ils veuillent*.

TEMPS PRIMITIFS

DES VERBES IRRÉGULIERS.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Prétérit de l'indicatif.*
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Puer.	Puant.	Pué.	Je pus.	Je puai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Faillir.	. . . . . .	Failli.	. . . . . .	Je faillis.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Tressaillir	Tressaillant	Tressailli	Jetressaille	Jetressaillis
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
Revêtir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Choir.	. . . . . .	Chu.	. . . . . .	. . . . . .
Déchoir.	. . . . . .	Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Echoir.	Echéant.	Echu	Il échet.	J'échus.
Falloir.	. . . . . .	Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis.	Je pus.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Jem'assieds	Je m'assis.
Surseoir.	. . . . . .	Sursis.	Je sursois.	Je sursis.

SUITE DE LA TROISIEME CONJUGAISON.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Prétérit de l'indicatif.*
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Pourvoir.	Pourvoyant	Pourvu.	Je pourvois	Jepourvus.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.	. . . . . .	. . . . .	Il brait.	. . . . . .
Bruire.	Bruyant.	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .
Circoncire.	. . . . . .	Circoncis	Jecirconcis	Je cir con ci
clore,clorre	. . . . . .	Clos.	Je clos.	. . . . . .
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	. . . . . .	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousus.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclus.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fais.	Je fais.	Je fis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	. . . . . .
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	. . . . . .
Résoudre.	Résolvant.	Résous, résolu.	Je résous.	Je résolus.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.

SUITE DE LA QUATRIÉME CONJUGAISON.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Prétérit de l'ind catif*
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	. . . . . .
Vainre .	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Nous ne marquons pas les verbes *composés*, parce qu'ils suivent la conjugaison de leurs *simples ;* par exemples, les composés *promettre*, *admettre*, *etc.*, se conjuguent. comme le verbe simple *mettre.*

Au moyen de cette Table, et des règles que nous avons données sur la formatiou des temps, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer.

Accord des Verbes avec leur nominatif ou sujet.

On appelle *sujet* ou *nominatif* d'un verbe ce qui est ou ce qui fait la chose qu'exprime le verbe On trouve le nominatif en mettant *qui est-ce qui?* devant le verbe. La réponse à cette question indique le *nominatif*, quand je dis : *l'enfant est sage. Qui est-ce qui est sage?* Réponse, *l'enfant:* voilà le nominatif ou sujet du verbe *est. Le lièvre court. Qui est-ce qui court?* Réponse, *le lièvre* : voilà le nominatif du verbe *court.*

Règle.

Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son nominatif ou sujet.

EXEMPLE.

Je parle : parle est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son nominatif, est du singulier de la première personne. *Vous parlez tous deux : parlez* est au nombre pluriel et de la seconde personne, parce que *vous* est au nombre pluriel et de la seconde personne.

Première Remarque. Quand un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel.

EXEMPLE.

Mon frère et ma sœur lisent.

Deuxième Remarque. Quand les deux sujets sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne, la première est plus noble que la seconde, la seconde est plus noble que la troisième.

EXEMPLES.

Vous et moi nous lisons.
Vous et votre frère vous lisez.

(La politesse française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.)

RÉGIME DES VERBES ACTIFS.

On appelle verbe *actif* celui avec lequel on peut mettre *quelqu'un*, *quelque chose*. *Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire, *aimer quelqu'un*. Par exemple, *j'aime Dieu*; ce mot qui suit le verbe actif s'appelle *le régime* de ce verbe On connaît le régime en faisant la question *qu'est-*

ce que? Exemple : *Qu'est-ce que j'aime*? Réponse. *Dieu*. *Dieu* est le régime du verbe *j'aime*.

Règle.

Le régime d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom.)

Exemples.

J'aime Dieu.

Le chat mange la souris : la *souris* est le régime du verbe *mange*.

Mais quand le régime est un pronom, il se met devant le verbe.

Exemple.

Je vous *aime*, pour *j'aime* vous ; *il* m'*aime*, pour *il aime* moi.

Remarque. Outre ce premier régime, qu'on appelle *direct*, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime, qu'on appelle *indirect* : ce second régime, se marque par les mots, *à*, *de* : comme, *donner une image* à *l'enfant* ; *enseigner la grammaire* à *l'enfant* ; *écrire une lettre* à son *ami* : *à l'enfant*, est le régime indirect des verbes *donner*, *enseigner*; *à son ami*, est le régime indirect du verbe *écrire*. *Accuser quelqu'un* de *mensonge* ; *avertir quelqu'un d'une faute* ; *délivrer quelqu'un* du *danger* : *de mensonge*, est le régime indirect du verbe *accuser*.

Tout verbe actif a un passif : ce passif se forme en prenant le régime *direct* de l'actif, pour en faire le nominatif du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*. Ainsi pour tour-

ner par le passif cette phrase : *le chat mange la souris*, dites : *la souris est mangée par le chat*; *j'aime mon père tendrement*, dites : *mon père est tendrement aimé de moi.*

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé, *ou* aimée.
Tu es aimé, *ou* aimée.
Il est aimé, *ou* elle est aimée.
Nous sommes aimés, *ou* aimées.
Vous êtes aimés, *ou* aimées.
Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

Imparfait.

J'étais aimé, *ou* aimée.
Tu étais aimé, *ou* aimée.
Il était aimé, *ou* elle était aimée.
Nous étions aimés, *ou* aimées.
Vous étiez aimés, *ou* aimées.
Ils étaient aimés, *ou* elles étaient aimées.

Preterit défini.

Je fus aimé, *ou* aimée.
Tu fus aimé, *ou* aimée.
Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
Nous fûmes aimés, *ou* aimées.
Vous fûtes aimés, *ou* aimées.
Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

Prétérit indéfini.

J'ai été aimé, *ou* aimée.
Tu as été aimé, *ou* aimée.
Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
Nous avons été aimés, *ou* aimées.
Vous avez été aimés, *ou* aimées.
Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

Prétérit antérieur.

J'eus été aimé, *ou* aimée.
Tu eus été aimé, *ou* aimée.

Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.

Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.

Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.

Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé, *ou* aimée.

Tu avais été aimé, *ou* aimée.

Il avait été aimé, *ou* elle avait été aimée.

Nous avions été aimés, *ou* aimées.

Vous aviez été aimés, *on* aimées.

Ils avaient été aimés, *ou* elles avaient été aimées.

FUTUR.

Je serai aimé, *ou* aimée.

Tu seras aimé, *ou* aimée.

Il sera aimé, *ou* elle sera aimée.

Nous serons aimés, *ou* aimées.

Vous serez aimés, *ou* aimées.

Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé, *ou* aimée,

Tu auras été aimé, *ou* aimée.

Il aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.

Nous aurons été aimés, *ou* aimées.

Vous aurez été aimés, *ou* aimées.

Ils auront étéaimés, *ou* elles auront été aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aimé, *ou* aimée.

Tu serais aimé, *ou* aimée.

Il serait aimé, *ou* elle serait aimée.

Nous serions aimés, *ou* aimées.

Vous seriez aimés, *ou* aimées.

Ils seraient aimés, *ou* elles seraient aimées.

PASSÉ.

J'aurais été aimé, *ou* aimée.

Tu aurais été aimé, *ou* aimée.

Il aurait été aimé, *ou* elle aurait été aimée.

Nous aurions été aimés, *ou* aimées.

Vous auriez été aimés, *ou* aimées.

Ils auraient été aimés, *ou* elles auraient été aimées.

On dit aussi : *J'eusse été aimé*, ou *aimée*, *tu eusses été aimé*, ou *aimée*, *il eût été aimé*. ou

elle eût été aimée ; nous eussions été aimés, ou *aimées*, *vous eussiez été aimés*, ou *aimées*, *ils eussent été aimés*, ou *elles eussent été aimées.*

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sois aimé, *ou* aimée.
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Soyons aimés *ou* aimées.
Soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT, ou FUTUR.

Que je sois aimé, *ou* aimée.
Que tu sois aimé, *ou* aimée.
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Que nous soyons aimés, *ou* aimées.
Que vous soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé, *ou* aimée.
Que tu fusses aimé, *ou* aimée.
Qu'il fût aimé, *ou* qu'elle fût aimée.
Que nous fussions aimés, *ou* aimées.
Que vous fussiez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils fussent aimés, *ou* qu'elles fussent aimées.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été aimé, *ou* aimée.
Que tu aies été aimé, *ou* aimée.
Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle ait été aimée.
Que nous ayons été aimés, *ou* aimées.
Que vous ayez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils aient été aimés, *ou* qu'elles aient été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé, *ou* aimée.
Que tu eusses été aimé, *ou* aimée.
Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle eût été aimée.
Que nous eussions été aimés, *ou* aimées.
Que vous eussiez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils eussent été aimés, *ou* qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé, *ou* aimée.

PRÉTÉRIT.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

PASSÉ.	FUTUR.
Ayant été aimé, *ou* aimée.	Devant être aimé, *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être fini*, *être reçu*, *être rendu*, etc.

RÉGIME DU VERBE PASSIF.

RÈGLE.

On met *de* ou *par* devant le nom ou pronom qui suit le verbe passif.

EXEMPLES :

La souris est mangée par le chat.

Un enfant sage est aimé de ses parens.

Remarque. N'employez jamais *par* avec le nom *Dieu*, dites :

Les méchans seront punis de *Dieu*, et non pas *seront punis* par Dieu.

VERBES NEUTRES.

On appelle *neutres*, les verbes après lesquels on ne peut pas mettre *quelqu'un*, et *quelque chose*; *languir*, *dormir* sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire, *languir quelqu'un*, *dormir quelque chose*, etc. (On les appelle *neutres*, parce qu'ils ne sont ni *actifs*, ni *passifs*.)

La plupart des verbes neutres se conjuguent comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir*: *je dors*, *j'ai dormi*, *j'avais dormi*, *j'aurai dormi*, etc.

Mais il y a des verbes neutres qui se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, comme *venir*, *arriver*, *tomber*, etc.

Conjugaison des Verbes neutres.

INDICATIF.

Présent.

Je tombe.
Tu tombes.
Il, *ou* elle tombe.
Nous tombons.
Vous tombez.
Ils, *ou* elles tombent.

Imparfait.

Je tombais.
Tu tombais.
Il, *ou* elle tombait.
Nous tombions.
Vous tombiez.
Ils, *ou* elles tombaient.

Prétérit défini.

Je tombai.
Tu tombas.
Il, *ou* elle tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils, *ou* elles tombèrent.

Prétérit indéfini.

Je suis tombé, *ou* tombée.
Tu es tombé, *ou* tombée.
Il est tombé, *ou* elle est tombée.
Nous sommes tombés, *ou* tombées.
Vous êtes tombés, *ou* tombées.
Ils sont tombés, *ou* elles sont tombées.

Prétérit antérieur.

Je fus tombé, *ou* tombée.
Tu fus tombé, *ou* tombée.
Il fut tombé, *ou* elle fut tombée.
Nous fûmes tombés, *ou* tombées.
Vous fûtes tombés, *ou* tombées.
Ils furent tombés, *ou* elles furent tombées.

Plus-que-parfait.

J'étais tombé, *ou* tombée.
Tu étais tombé, *ou* tombée.
Il était tombé *ou* elle était tombée.
Nous étions tombés, *ou* tombées.
Vous étiez tombés, *ou* tombées.
Ils étaient tombés, *ou* elles étaient tombées.

Futur.

Je tomberai.
Tu tomberas.
Il, *ou* elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils, *ou* elles tomberont.

Futur passé.

Je serai tombé, *ou* tombée.
Tu seras tombé, *ou* tombée.
Il sera tombé *ou* elle sera tombée
Nous serons tombés, *ou* tombées.

Vous serez tombés, *ou* tombées.
Ils seront tombés, *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomberais.
Tu tomberais.
Il, *ou* elle tomberait.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils, *ou* elles tomberaient.

PASSÉ.

Je serais tombé, *ou* tombée.
Tu serais tombé, *ou* tombée.
Il serait tombé, *ou* elle serait tombée.
Nous serions tombés, *ou* tombées.
Vous seriez tombés, *ou* tombées.
Ils seraient tombés, *ou* elles seraient tombées.

On dit aussi : *Je fusse tombé*, ou *tombée*, *tu fusses tombé*, ou *tombée ; il fût tombé*, ou *elle fût tombée ; nous fussions tombés*, ou *tombées*, *vous fussiez tombés*, ou *tombées ; ils fussent tombés*, ou *elles fussent tombées*.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Tombe.
Qu'il, *ou* qu'elle tombe.
Tombons.
Tombez.
Qu'ils, *ou* qu'elles tombent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il, *ou* qu'elle tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu'ils, *ou* qu'elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu'il, *ou* qu'elle tombât.
Que nous tombassions.
Que vous tombassiez.
Qu'ils, *ou* qu'elles tombassent.

PRÉTÉRIT.

Que je sois tombé, *ou* tombée.
Que tu sois tombé, *ou* tombée.
Qu'il soit tombé, *ou* qu'elle soit tombée.
Que nous soyons tombés, *ou* tombées.
Que vous soyez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils soient tombés, *ou* qu'elles soient tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé, *ou* tombée.

Que tu fusses tombé, *ou* tombbé.
Qu'il fût tombé, *ou* qu'elle fût tombée.
Que nous fussions tombés *ou* tombées.
Que vous fussiez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils fussent tombés, *ou* qu'elles fussent tombées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PRÉTÉRIT.

Être tombé, *ou* tombée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tombant.

PASSÉ.

Tombé, tombée, étant tombé.

FUTUR.

Devoir tomber.

Conjuguez de même les verbes *aller*, *arriver*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *sortir*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *descendre*, *monter*, *passer*, *venir*, et ses composés *devenir*, *survenir*, *revenir*, *parvenir*, etc., etc.

Il y a des verbes neutres qui ont un régime.

RÉGIME DES VERBES NEUTRES.

Règle.

On met *à* ou *de* devant le nom ou pronom qui suit le verbe neutre.

Exemples.

A	DE
Nuire à *la santé*.	*Médire* de *quelqu'un*.
Plaire au *Roi*.	*Profiter* des *leçons*.
Convenir à *quelqu'un*.	*Jouir* de *la liberté*.

VERBES RÉFLÉCHIS.

On appelle Verbes *réfléchis*, ceux dont le nominatif et le régime sont la même personne,

comme *je me flatte*, *tu te loues*, *il se blesse*, etc.

Les verbes *réfléchir* se conjuguent comme le verbe *tomber*, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés. Nous ne mettrons ici que les premières personnes.

CONJUGAISONS DES VERBES RÉFLÉCHIS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il, *ou* elle se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils, *ou* elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais, etc.

PRÉTÉRIT INDÉFINI

Je me repentis, etc.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je me suis repenti, *ou* repentie.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai repenti, *ou* repentie.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.

PASSÉ.

Je me serais repenti, *ou* repentie.

On dit aussi : *Je me fusse repenti*, ou *repentie*.

IMPÉRATIF.

Point de première personne
Repens-toi.
Qu'il, *ou* qu'elle se repente.
Repentons-nous.
Repentez-vous.
Qu'ils, *ou* qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PRÉTÉRIT.

Que je me sois repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti, *ou* repentie.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PRÉTÉRIT.	PASSÉ.
S'être repenti, *ou* repentie.	Repenti, s'étant repenti, *ou* repentie.
PARTICIPE.	
PRÉSENT.	FUTUR.
Se repentant.	Devant se repentir.

Remarque. Me, te, se, nous, vous, qui sont le régime des verbes réfléchis, sont quelquefois régime *direct*, comme dans *je me flatte*, c'est-à-dire, *je flatte* moi; *tu te blesseras*, c'est-à-dire, *tu blesseras* toi : et quelquefois ils sont régime *indirect*, comme dans cet exemple : *je me fais une loi*, c'est-à-dire, *je fais* à moi *une loi* : il s'*est fait honneur*, c'est-à-dire, il *a fait* honneur à soi, etc.

VERBES IMPERSONNELS.

On appelle *Verbes impersonnels* celui qui ne s'emploie dans tous les temps qu'à la troisième personne du singulier, comme, *il faut*, *il importe*, *il pleut*, etc. il se conjugue à cette troisième personne comme les autres verbes.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

INDICATIF.

PRÉSENT.
Il faut.

IMPARFAIT.
Il fallait.

PRÉTÉRIT DÉFINI.
Il fallut.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.
Il a fallu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.
Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.
Il avait fallu.

FUTUR.
Il faudra.

FUTUR PASSÉ.
Il aura fallu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.
Il faudrait.

PASSÉ.
Il aurait fallu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallait.

PRÉTÉRIT.

Qu'il ait fallu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRESENT.

Falloir.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Ayant fallu.

Remarque. Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place ; car lorsqu'en parlant d'un enfant, on dit : *il joue*, ce n'est pas un impersonnel, parce qu'à la place du mot *il*, on peut mettre *l'enfant*, et dire : *l'enfant joue*.

CHAPITRE VI.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Participe.

LE *Participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme, *aimant*, *aimé*; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *aimant Dieu*, *aimé de Dieu*; il tient aussi de l'adjectif en ce qu'il qualifie une personne ou une chose, c'est-à-dire, qu'il en marque la qualité.

ACCORD DES PARTICIPES.

Participe présent, *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant*.

Règle. Le participe présent ne varie jamais, c'est-à-dire, qu'il ne prend ni genre, ni nombre.

Exemples.

Un homme lisant.	*Une femme* lisant.
Des hommes lisant.	*Des femmes* lisant.

Remarque. Ce qu'on appelle *gérondif* n'est autre chose que le participe présent devant lequel on met le mot *en*, comme les *jeunes gens se forment l'esprit* en *lisant les bons livres* (*).

Participe passé, *aimé*, *fini*, *reçu*, *rendu*.

Le participe passé s'accorde ou avec son nominatif, ou avec son régime.

Première règle. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son nominatif ou sujet, c'est-à-dire, que l'on ajoute *e*, si le sujet est féminin, et *s*, si le sujet est au pluriel.

Exemples.

Mon frère a été puni.	*Ma sœur a été* punie.
Mes frères ont été punis.	*Mes sœurs ont été* punies (**).
Mon frère est tombé.	*Ma sœur est* tombée.
Mes frères sont tombés.	*Mes sœurs sont* tombées.

Exception unique. Dans les temps composés

(*) Il ne faut pas confondre avec le participe présent, certains adjectifs verbaux (c'est-à-dire, qui viennent des verbes). On dit : *un homme* obligeant : *une femme* obligeante, ce ne sont pas des participes, parce qu'ils n'ont pas de régime : mais quand je dis : *cette femme est d'un bon caractère*, obligeant *tout le monde quand elle peut* ; *obligeant* est ici *participe*, parce qu'il a le régime *tout le monde*.

(**) Le participe *été* n'a ni féminin ni pluriel ; on dit : *elle a été ; ils ont été*.

des verbes *réfléchis*, le participe ne s'accorde pas avec son nominatif. On dit d'une femme, *elle s'est* mis *cela dans la tête* (et non pas *mise*), *quelques païens se sont* donné *la mort* (et non pas se sont *donnés*).

Mais quand le participe passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son nominatif.

Exemples.

Mon père a écrit *une lettre.*	*Ma mère* a écrit *une lettre.*
Mes frères ont écrit *une lettre.*	*Mes sœurs* ont écrit *une lettre.*

Le participe ne change point, quoique le nominatif soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel (*).

Deuxième règle. Le participe passé s'accorde toujours avec son régime *direct*, quand ce régime est devant le participe.

Exemples.

La lettre que vous avez écrite, *je l'ai* lue.
Les livres que j'avais prêtés, *on les a* rendus.
Quelle affaire avez-vous entreprise !
Combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus !
Quand la race de Caïn se fut multipliée...

On voit que le régime mis devant le participe est ordinairement pronom ; *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous*, *quels* (**).

(*) Dans cette phrase, *elle s'est blessée*, ce n'est pas avec le nominatif *elle*, mais avec le régime *se* que s'accorde le participe *blessée*.

(**) Autrefois, on mettait deux exceptions; 1.° quand le

Mais quand le régime n'est placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde point avec son régime.

EXEMPLES.

J'ai écrit *une lettre.*	***J'ai*** écrit *des lettres.*
Vous avez acheté ***un livre.***	***Vous avez*** acheté ***des livres.***

(*Écrit*, *acheté* ne change pas, quoique le régime soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce régime est après le participe).

Remarque. On dit, sans faire accorder : *les vertus que j'ai* entendu *louer, les vices que j'ai* résolu d'*éviter* : *que* n'est pas ici régime des participes *entendu*, *résolu*, mais ces infinitifs suivans, *louer*, *éviter* : pour connaître si le régime dépend du participe, il faut voir si l'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe. On ne peut pas dire ici : *j'ai entendu les vertus*, *j'ai résolu les vices.*

CHAPITRE VII.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Préposition.

LA *Préposition* est un mot qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la pré-

---

nominatif est après le participe, comme : *la leçon que vous ont* donné *vos maîtres ;* 2.º quand le participe est suivi d'un adjectif qui fait partie du régime, comme : *Adam et Eve que Dieu avait* créé *innocens.* Mais c'est à tort; il faut dans le premier exemple, *donnée*, et dans le second, il faut *créés.*

cède : par exemple : quand je dis : *la lumière du soleil* ; *du* marque le rapport qu'il y a entre *lumière* et *soleil* : quand je dis *utile* à *l'homme* ; *à* fait rapporter le nom *homme* à l'adjectif *utile* : quand je dis, *j'ai reçu* de *mon père*, *de* sert à joindre le nom *père* au verbe *reçu*, etc. *de*, *à*, sont des prépositions ; le mot qui suit s'appelle le *régime* de la *préposition*.

Cette espèce de mots s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met ordinairement devant le nom qu'elle régit.

PRÉPOSITIONS FRANÇAISES.

Pour marquer la place, ou *le lieu*.

A. Attacher *à* la muraille : vivre *à* Paris : aller *à* Rome.

Dans. Être *dans* la maison : serrer *dans* une cassette.

En. Être *en* Italie : voyager en Allemagne.

De. Sortir *de* la ville : venir *de* la province.

Chez. Être *chez* le Roi : ce livre est *chez* le Libraire.

Devant. Marcher *devant* le Roi : allez *devant* moi.

Après. J'irai *après* vous : courir *après* quelqu'un.

Derrière. Les laquais vont *derrière* le maître : se cacher *derrière* un mur.

Parmi. Cet officier fut trouvé *parmi* les morts.

Sur. Avoir son chapeau *sur* la tête : mettre un flambeau *sur* la table.

Sous. Mettre un tapis *sous* les pieds : tout ce qui est *sous* le ciel.

Vers. Les yeux levés *vers* le ciel : l'aimant se tourne *vers* le nord.

Pour marquer l'ordre.

Avant. La nouvelle est arrivée *avant* le courrier.
Entre. Tenir un enfant *entre* ses bras : *entre* Pâques et la Pentecôte.
Dès. Cette rivière est navigable *dès* sa source : *dès* sa plus tendre enfance.
Depuis. Depuis Paris jusqu'à Orléans : *depuis* la création jusqu'au déluge.

Pour marquer l'union.

Avec. Manger *avec* ses amis : il est parti *avec* la fièvre.
Pendant. Pendant la guerre.
Durant. Durant la guerre.
Outre. Compagnie de cent hommes *outre* les officiers.
Selon. Sa conduite *selon* la raison.
Suivant. Suivant l'Evangile.

Pour marquer séparation.

Sans. Les soldats *sans* leurs officiers.
Hors. Tout est perdu *hors* l'honneur.

Pour marquer opposition.

Contre. Sujets révoltés *contre* le prince : plaider *contre* quelqu'un.
Malgré. Il est parti *malgré* moi.
Nonobstant. Il a fait cela *nonobstant* mes représentations.

Pour marquer le but.

Envers. Charitable *envers* les pauvres : son respect *envers* ses supérieurs.
Touchant. Il m'a écrit *touchant* cette affaire.
Pour. Travailler *pour* le bien public : étudier *pour* son instruction.

Pour marquer la cause, le moyen.

Par. Fléchir *par* ses prières : tout a été créé *par* la parole de Dieu.
Moyennant. J'espère *moyennant* la grâce de Dieu.
Attendu. Le courrier n'a pu partir, *attendu* le mauvais temps.

CHAPITRE VII.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adverbe.

L'*ADVERBE* est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif pour en déterminer la signification : quand on dit : *cet enfant parle distinctement*, par ce mot *distinctement* l'on fait entendre qu'il parle d'une manière, plutôt que d'une autre.

1° Il y a des adverbes qui marquent la *manière* ; ils sont presque tous terminés en *ment* et ils se forment des adjectifs; comme sagement de *sage* ; poliment de *poli*, agréablement d'*agréable*, modestement de *modeste*, etc.

2° Il y a des adverbes qui marquent l'*ordre*,

comme *premièrement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant*, exemple : d'abord *il faut éviter le mal*, ensuite *il faut faire le bien*.

3° Il y a des adverbes qui marquent le lieu, comme *où*, *ici*, *là*, *deça*, *au-delà*, *dessus*, *partout*, *après*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs*; exemples : où *êtes-vous?* *Je suis* ici; *Je vais* là.

4° Il y a des adverbes de temps, comme *hier*, *autrefois*, *bientôt*, *souvent*, *toujours*, *jamais*, etc., exemple : *cet enfant joue* toujours, *et ne s'applique* jamais.

5° Il y a des adverbes de *quantité*, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, *tant*, etc. exemple : *il parle* beaucoup *et réfléchit* peu.

6° Enfin il y a des adverbes de *comparaison*, comme *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, etc. exemple : plus *sage*, aussi *sage*, moins *sage que vous*.

Remarque. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; on dit, chanter *juste*, parler *bas*, voir *clair*, rester *court*, frapper *fort*, sentir *bon*, etc.

CHAPITRE IX.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Conjonction.

Remarque. L'on a vu jusqu'à présent comme les mots se joignent ensemble, pour former un sens ; les mots ainsi réunis font une *phrase* ou *proposition*; la plus petite proposition doit avoir au moins deux mots, le nominatif et le verbe,

comme *je chante*, *vous lisez*, *l'homme meurt*, souvent le verbe a un régime, comme *je chante un air*, *vous lisez une lettre*, etc.

La *Conjonction* est un mot qui sert à joindre une phrase à une autre phrase; par exemple quand on dit : *il pleure* et *il rit en même temps*, ce mot *et* lie la première phrase, *il pleure*, avec la seconde, *il rit.*

Différentes sortes de Conjonctions.

1° Pour marquer la liaison : *et*, *ni*, *aussi*, *que.*

2° Pour marquer opposition : *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant.*

3° Pour marquer division : *ou*, *ou bien*, *soit.*

4° Pour marquer exception : *sinon*, *quoique.*

5° Pour comparer : *comme*, *de même que*, *ainsi que.*

6° Pour ajouter : *de plus*, *d'ailleurs*, *outre que*, *encore.*

7° Pour rendre raison : *car*, *parce que*, *puisque*, *vu que.*

8° Pour marquer l'intention : *afin que*, *de peur que.*

9° Pour conclure : *or*, *donc*, *ainsi*, *de sorte que.*

10° Pour marquer le temps : *quand*, *lorsque*, *comme*, *dès que*, *tandis que.*

11° Pour marquer le doute : *si*, *supposé que*, *pourvu que*, *en cas que.*

Il y a plusieurs autres conjonctions ; l'usage les fera connaître : la plus ordinaire est *que* : on distingue la conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *lequel laquelle.*

Règle des Conjonctions.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : *soit que*, *sans que*, *si ce n'est que*, *quoique*, *jusqu'à ce que*, *encore que*, *à moins que*, *pourvu que*, *supposé que*, *au cas que*, *avant que*, *non pas que*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que*, et en général quand on marque quelque doute, ou quelque souhait, comme *je souhaite*, *je doute* que *cet enfant soit jamais savant.*

CHAPITRE X.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Interjection.

L'INTERJECTION est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'âme, comme la joie, la douleur, etc.

La joie : *Ah ! Bon !*
La douleur : *Aye ! Ah ! Hélas ! Ouf !*
La crainte : *Ha ! Hé !*
L'aversion : *Fi. Fi donc.*
L'admiration : *Oh !*
Pour encourager : *Ça. Allons. Courage.*
Pour appeler : *Holà ! Hé !*
Pour faire taire : *Chut. Paix.*

REMARQUES PARTICULIÈRES

SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS.

Des Lettres.

H EST aspirée dans *héros*, on dit le *héros*; mais elle n'est point aspirée dans *héroïsme* : on dit *l'héroïsme de la vertu*.

l au milieu et à la fin des mots, quand elle est précédée d'un *i*, est ordinairement *mouillée*, et se prononce comme à la fin de ces mots, *soleil*, *orgueil*, *famille*, *bouillir*.

On écrit *œil* que l'on prononce comme *euil*.

s entre deux voyelles se prononce comme *z*; exemple : *maison*, *poison* : excepté les mots *préséance*, *présupposer*, où l'on conserve la prononciation de l'*s*.

d à la fin du mot *grand* se prononce comme *t* devant une voyelle ou une *h* muette : *grand homme*, on prononce comme s'il y avait *grant homme*.

gn au milieu d'une phrase se prononce comme dans *ignorance*, *magnanime*.

t ne se prononce pas à la fin de ces mots *respect*, *aspect*, même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi prononcez *respect humain*, comme s'il y avait *respec humain*.

Des Noms composés.

Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un nom, ils prennent tous deux la marque du

pluriel ; exemple : un *gentilhomme*, des *gentils-hommes*.

Quand il est composé de deux noms unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux noms ; exemple : *un chef-d'œuvre*, *des chefs-d'œuvre* ; *un arc-en-ciel*, *des arcs-en-ciel.*

Quand il est composé d'une préposition ou d'un verbe, et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel ; exemple : *un entre-sol*, *des entre-sols* ; *un entre-jou*, *des entre-fous*.

Noms de nombre.

Cent au pluriel, et *vingt* dans quatre-*vingt*, six-*vingt* prennent une *s*, quand ils sont suivis d'un nom ; exemple : deux cents *hommes*, quatre-vingts *volumes*, six-vingts *arbres.* (*)

Pour la date des années, on écrit *mil* ; exemple : *le froid fut très grand en* mil *sept cent neuf* : partout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s* ; *deux* mille *hommes.*

Neuf se prononce devant une voyelle comme *neuv* ; exemple : *il y a neuf ans*, prononcez *neuv ans.*

On dit une *demi-heure*, une *demi-livre* : ce mot *demi* ne change pas, quand il est devant le nom ; mais dites : une heure et *demie*, une livre et *demie* : quand le mot *demi* est après le nom, il en prend le genre.

Noms partitifs.

On appelle noms partitifs ceux qui marquent la partie d'un plus grand nombre ; comme *la plupart de*, *une infinité de*, *beaucoup de*, *peu de*, etc.

(*) N'est plus usité.

Les noms partitifs suivis d'un noms pluriel veulent le verbe et l'adjectif au pluriel.

Exemples.

La plupart des enfans sont légers.
Peu d'enfans sont attentifs.

Remarque. Dans le sens partitif on met *de* et non pas *des*, devant un adjectif, exemple : *j'ai lu* de *bons livres*, et non pas *des* bons livres : *j'ai vu* de *belles maisons*, et non pas *des* belles maisons.

Pronoms.

1° *Vous*, employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel, mais l'adjectif suivant reste au singulier.

Exemple.

Mon fils, *vous* serez estimé *si vous* êtes sage.

2° *Le*, *la*, *les*, sont quelquefois pronoms, et quelquefois ils sont articles, l'article est toujours suivi d'un nom : *le roi*, *la reine*, *les hommes* : au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe comme *je* le *connais*, *je* la *respecte*, *je* les *estime.*

Le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe ; par exemple : si l'on disait à une dame : *Madame, êtes-vous malade ?* il faudrait qu'elle répondit : *oui*, *je* le *suis*, et non pas *je* la *suis*, parce que *le* se rapporte à l'adjectif *malade* : *on doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on le peut* : je mets *le* parce qu'il se rapporte au verbe *accommoder.*

3° N'employez le pronom *soi* qu'après un nominatif vague et indéterminé, comme *on*, *chacun*, *ce*, etc.

EXEMPLES.

On *ne doit jamais parler de* soi,
Chacun *songe à* soi.
N'aimer que soi, *c'est être mauvais citoyen.*

4° Il ne faut pas se servir du pronom *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, mis pour un nom de chose, à moins que ce nom ne soit exprimé dans la même phrase : ainsi ne dites pas : *Paris est beau*, *j'admire ses bâtimens* : mais dites, *j'en admire les bâtimens.*

On emploie bien *son*, *sa*, *ses*, etc. pour un nom de chose, quand il est exprimé dans la même phrase : mais on dit bien : *la Seine a* sa *source en Bourgogne* (*).

5° Il faut dire : *c'est en Dieu* que *nous devons mettre notre espérance*, et non pas *en qui*; *c'est à vous-même* que *je veux parler*, et non pas, *à qui* je veux : dans ces deux phrases *que* n'est pas relatif, mais conjonction.

6° *Qui* relatif est toujours de la même personne que son *antécédant* ; ainsi il faut dire : *moi* qui *ai vu* : *vous* qui *avez vu*; *nous* qui *avons vu*, etc.

7° *Qui*, précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes : ainsi ne dites pas : *les sciences* à qui *je m'applique*; mais, auxquelles *je m'applique.*

(*) Cependant, quoique les noms de *chose* ne soient pas dans la même phrase, on se sert bien de *son*, *sa*, *ses*, quand il est régi par une préposition, comme *Paris est beau ; j'admire la grandeur de* ses *bâtimens.*

8° *Ce* devant le verbe *être* veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle ; on dit : c'est *moi*, c'est *toi*, c'est *lui*, c'est *nous*, c'est *vous qui* : mais il faut dire : ce sont *eux*, ce sont *elles*, ce sont *vos ancêtres qui ont bâti ce château.*

9° *Tout* mis pour *quoique*, *entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif masculin; ainsi dites : *les enfans* tout *aimables qu'ils sont ne laissent pas d'avoir bien des défauts.*

Tout ne change ni de genre ni de nombre devant un adjectif féminin pluriel qui commence par une voyelle ou une *h* muette ; ainsi dites : *ces images*, tout *amusantes qu'elles sont*, *ne me plaisent pas.*

Mais si l'adjectif féminin est au singulier, ou, si, étant au pluriel, il commence par une consonne, alors on met *toute*, *toutes* ; exemple : *cette image*, toute *amusante qu'elle est*, *ne me plaît pas : ces images*, toutes *belles qu'elles sont*, *ne me plaisent pas* (*).

10° *Quelque... que* s'emploie de cette manière ; s'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

EXEMPLE.

Les rois quelque *puissans* qu'*ils soient ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes.*

S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

(*) Quand *tout* signifie *entièrement*, il suit la même règle *ils sont* tout *interdits ; elles sont* tout *interdites*, etc.

EXEMPLE.

Quelques *richesses* que *vous ayez*, *vous ne devez pas vous énorgueillir.*

Si le nom n'est placé qu'après le *que* et le verbe, alors il faut écrire en deux mots séparés, *quel* ou *quelle* que, *quels* ou *quelles* que.

EXEMPLE.

Quelle *que soit votre naissance*, quelles *que soient vos richesses, vous ne devez pas vous énorgueillir; votre naissance*, quelle *qu'elle soit, ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.*

11° *Celui-ci*, *celui-là*, s'emploient de cette manière : *celui-ci* pour la personne dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là* pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

EXEMPLE.

Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent; celui-ci *riait toujours*; celui-là *pleurait sans cesse.*

12° *Ceci* désigne une chose plus proche, *cela* désigne une chose plus éloignée; exemple : *je n'aime pas* ceci; *donnez-moi* cela.

13° Le mot *personne* employé comme *pronom* est du masculin; on dit *je ne connais* personne *plus heureux que moi*; mais *personn* employé comme *nom* est du féminin : *cette* personne *est très heureuse.*

On ne dit plus : *un chacun*, *un quelqu'un.*

Remarques sur les Verbes.

I.

Le nominatif, soit nom, soit pronom, se place après le verbe; 1° quand on interroge; exemple : *Que penseront de vous* les honnêtes gens, *si vous n'êtes pas sage? Irai*-je? *Viendras*-tu? *Est*-il *arrivé?*

Quand le verbe qui précède *il*, *elle*, *on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il*, *elle*, *on*; exemple : *Appelle*-t-*il? Viendra*-t-*elle? Aime*-t-*on les paresseux?*

L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parce que la prononciation en serait rude et désagréable; ne dites pas : *cours-je*, *ments-je*, *dors-je*, *sors-je*, etc. il faut prendre un autre tour, et dire : *est-ce que je cours? est-ce que je ments? est-ce que je dors?*

2° Le nominatif se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un, exemple : *je me croirai heureux*, disait un bon roi, *quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

3° Après *tel*, *ainsi*; exemple : *tel était* son avis : *ainsi mourut* ce prince.

4° Après les verbes impersonnels; exemple : *il est arrivé* un grand malheur.

II.

On ne doit se servir de prétérit *défini*, qu'en parlant d'un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien; ainsi ne dites pas, *j'étu-*

diai aujourd'hui, cette semaine, cette année, parce que le jour, la semaine, l'année ne sont pas encore passés; ne dites pas non plus : *j'étudiai ce matin :* il faut pour le prétérit *défini* qu'il y ait l'intervalle d'un jour; mais on dit bien : *j'étudiai hier, la semaine dernière, l'an passé*, etc.

Le prétérit *indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à s'écouler ou non; on dit bien: *j'ai étudié ce matin, j'ai étudié hier, j'ai étudié cette semaine, j'ai étudié la semaine passée*, etc.

III.

A quel temps du Subjonctif faut-il mettre le verbe qui suit la conjonction *que*? (Quand elle régit ce mode.)

Première Règle. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, mettez au présent du subjonctif le second verbe qui est après *que*.

EXEMPLE.

Il faut. . . . }
Il faudra . . } *que* vous soyez *plus attentif.*

Deuxième règle. Quand le premier verbe est à l'un des prétérits, mettez le second verbe à l'imparfait du subjonctif.

EXEMPLES.

Il fallait . . . }
Il fallut. . . . }
Il a fallu. . . } *que* vous fussiez *plus attentif.*
Il eût fallu. . }
Il aurait fallu }

Remarques

Remarques sur les Prépositions.

1° Ne confondez pas *autour* et *à l'entour : autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime; *autour du trône*; *à l'entour* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *il était sur son trône, et ses fils étaient* à l'entour.

2° Ne confondez pas *avant* et *auparavant : avant* est une préposition, et elle est suivie d'un régime : *avant l'âge, avant le temps : auparavant* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *ne partez pas sitôt, venez me voir* auparavant.

3° *Au travers* est suivi de la préposition *de : au travers* des ennemis : *à travers* n'en est pas suivi; on dit : *à travers les ennemis.*

Remarques sur les Adverbes.

1° *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre : *davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*; on ne dit pas : *il a davantage* de *brillant que* de *solide*; mais *plus de brillant*; on ne dit pas : *il se fie* davantage *à ses lumières qu'à celles des autres*; mais *il se fie* plus *à ses lumières.*

Davantage ne peut s'employer que comme adverbe; exemple : *La science est aimable, mais la vertu l'est bien* davantage.

2° Ne confondez pas l'adverbe *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à*; on ne dit point : *il est* prêt à *tomber*; mais *il est* près de *tomber.*

Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne ;* ce dernier ne se dit que du mouvement des troupes ; *l'armée est* en campagne ; mais il faut dire : *j'ai passé l'été a* la campagne.

Remarque sur le Régime.

Règle. Un nom peut être régi par deux adjectifs, ou par deux verbes à la fois, pourvu que ces adjectifs et ces verbes ne veuillent pas un régime différent.

Exemples.

Cet homme est utile et cher à sa famille.
Cet Officier attaqua et prit la ville.

Mais on ne peut pas dire : *cet homme est utile et chéri de sa famille ;* parce que l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille ;* on ne peut pas dire : *cet Officier attaqua et se rendit maître* de *la ville*, parce que le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville.*

CHAPITRE XI.

De l'Orthographe.

L'orthographe est la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

Orthographe des Noms.

1° La première lettre des noms propres, des noms de dignité, doit être une lettre capitale, *Louis*, *Paris.*

2° Tous les noms qui ne finissent point par *s* au singulier, en prennent une au pluriel; exemple : *un jardin charmant*, *des jardins charmans.*

3° C'est une faute d'écrire sans *h* les mots qui commencent par cette lettre : écrivez l'*honneur*, et non pas l'*onneur*; quoiqu'on écrive *honneur* avec deux *nn*, il n'y en a qu'une dans *honorer.*

4° On écrit avec *mp*, *compte*, *compter*, pour signifier *supputer*; avec *m* seulement, *comte*, *comté* titre, dignité; avec un *n*, *conte*, *conter* pour signifier *raconter.*

5° On écrit avec *mp*, *champ*, pour signifier *terre*; et avec *nt*, *chant*, pour signifier l'action de *chanter.*

6° On écrit ainsi *faim*, besoin de manger : et *fin*, le terme où finit une chose : *la mort est la* fin *de la vie.*

Mots en *ace* et en *asse.*

On écrit ainsi par *ce*, *glace*, *besace*, *grimace*, *espace*, *place*, *race*, *grâce*, etc.

Et par *sse*, *terrasse*, *basse*, *grasse*; tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison, *j'aimasse*, *j'appelasse*, etc.

Mots en *ance* et en *ence.*

On écrit par *a* les mots suivans : *abondance*, *constance*, *vigilance*, *distance*, etc.

Et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, *clémence*, *éloquence*, etc. (On suit à cet égard, l'orthographe latine; *abundantia*, *prudentia*,

Mots en *ece* et en *esse.*

On écrit ainsi par *ce*, *nièce*, *pièce*, et par *sse*, *adresse*, *blesse*, *paresse*, etc.

Mots en *ice* et en *isse.*

On écrit ainsi par *ce*, *calice*, *office*, *artifice*, *précipice*, etc.

Et par *sse*, *écrevisse*, *réglisse*, *jaunisse* : tous les imparfaits du subjonctif de la deuxième et quatrième conjugaison : *je finisse*, *je rendisse.*

Mots en *sion*, *tion*, *xion*, *ction.*

On écrit par un *s*, *appréhension*, *dimension*, *pension*, *convulsion*, *ascension*, etc., et par *t*, *attention*, *condition*, *agitation*, *discrétion*, etc.

Remarque. *t* conserve sa prononciation dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'une *x*; *question*, *mixtion* : autrement il se prononce comme *s* : *attention*, prononcez *attension.*

On écrit par *x*, *fluxion*, *réflexion*, *complexion*, *génuflexion*, etc., et par *ct*, *action*, *distinction*; *séduction*, *prédilection*, etc.

(Ces observations ne peuvent être réduites en règles générales, la lecture et le dictionnaire doivent en tenir lieu.)

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Présent de l'Indicatif.

Singulier. 1° Si la première personne finit par *e*, *j'aime*, *j'ouvre*, etc. on ajoute *s* à la

seconde : la troisième est semblable à la première ; exemple : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*.

2° Si la première personne finit par *s*, ou *x*, la seconde est semblable à la première ; la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis*, *tu finis*, *il finit*. (Dans quelques verbes la troisième personne se termine en *d*; il *rend*, il *vend*, il *prétend*.)

Pluriel. Le pluriel dans toutes les conjugaisons se termine toujours par *ons*, *ez*, *ent* : *nous aim*ons, *vous aim*ez, *ils aim*ent ; *nous finiss*ons, *vous finiss*ez ; *ils finiss*ent.

Imparfait de l'Indicatif.

Il se termine toujours de cette manière : *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*.

*J'aim*ais, *tu aim*ais, *il aim*ait ; *nous aim*ions, *vous aim*iez, *ils aim*aient.

Prétérit de l'Indicatif.

Le prétérit *défini* a quatre terminaisons ; *ai is*, *us*, *ins*.

*J'aim*ai, *tu aim*as, *il aim*a ; *nous aim*âmes, *vous aim*âtes, *ils aim*èrent.

*Je fin*is, *tu fin*is, *il fin*it ; *nous fin*îmes, *vous fin*îtes, *ils fin*irent.

*Je reç*us, *tu reç*us, *il reç*ut ; *nous reç*ûmes, *vous reç*ûtes, *ils reç*urent.

*Je dev*ins, *tu dev*ins, *il dev*int ; *nous dev*înmes, *vous dev*întes, *ils dev*inrent.

Futur de l'Indicatif.

Il se termine toujours ainsi : *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*.

*J'aime*rai, *tu aime*ras; *il aime*ra; *nous aime*rons, *vous aime*rez, *ils aime*ront.

*Je recev*rai, *tu recev*ras, *il recev*ra; *nous recev*rons, *vous recev*rez, *ils recev*ront. (*)

Conditionnel présent.

Il se termine toujours ainsi : *rais*, *rais*, *rait*; *rions*, *riez*, *raient*.

*J'aime*rais, *tu aime*rais, *il aime*rait, *nous aime*rions, *vous aime*riez, *ils aime*raient.

*Je recev*rais, *tu recev*rais, *il recev*rait; *nous recev*rions, *vous recev*riez, *il recev*raient.

Présent du Subjonctif.

Il se termine toujours ainsi : *e*, *es*, *e*; *ions*, *iez*, *ent*.

*Que j'aim*e, *que tu aim*es, *qu'il aim*e; *que nous aim*ions, *que vous aim*iez, *qu'ils aim*ent.

Imparfait du Subjonctif.

Il a quatre terminaisons : *asse*, *isse*, *usse*, *insse*, de cette manière :

*J'aim*asse, *tu aim*asses, *il aim*ât; *nous aim*assions, *vous aim*assiez, *ils aim*assent.

*Je fin*isse, *tu fin*isses, *il fin*ît; *nous fin*issions, *vous fin*issiez, *ils fin*issent.

*Je reç*usse, *tu reç*usses, *il reç*ut; *nous reç*ussions, *vous reç*ussiez, *ils reç*ussent.

*Je dev*insse, *tu dev*insses, *il dev*int; *nous dev*inssions, *vous dev*inssiez, *ils dev*inssent.

(*) N'écrivez pas *je receverai*, *je renderai*; on ne met *e* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

Remarquez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

REMARQUES

Sur l'orthographe des Pronoms, Adverbes et autres mots.

LEUR ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe : alors il signifie *à eux*, *à elles*, *ces enfans ont été sages : je* leur *donnerai un prix.*

Leur, suivi d'un nom pluriel prend une *s*, alors il signifie *d'eux*, *d'elles : un père aime ses enfans, mais il n'aime pas* leurs *défauts.*

On ne met point d'accent sur *o* dans *notre*, *votre*, quand ils sont devant un nom : *votre père, notre maison*; mais on met un accent circonflexe sur *o* dans *le nôtre*, *le vôtre*, *la nôtre*, *la vôtre*; exemple : *mon livre est plus beau que le* vôtre.

On met un accent grave sur *là* adverbe de lieu : *allez* là : on n'en met point sur *la* article : la *reine*; ni sur le pronom féminin *la : je* la *connais.*

On met un accent grave sur *où* adverbe de lieu : où *allez-vous ?*

On n'en met point sur *ou* conjonction : *c'est vous* ou *moi.*

On met un accent grave sur *à* préposition : *je vais* à *Paris.*

On n'en met point sur *a* troisième personne du verbe *avoir : il* a *de l'esprit.*

On met un accent circonflexe sur *dû* parti-

cipe du verbe *devoir : rendez à chacun ce qui lui est* dû : on n'en met point sur *du* article : *la lumière* du *soleil.*

De l'Apostrophe.

L'Apostrophe (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres, *a*, *e*, *u*.

a, *e*, suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette se retranchent dans *le*, *la*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*.

Le, on dit, *l'ami*, *l'enfant*, *l'instinct*, *l'oiseau*, *l'univers*, *l'honneur*, pour *le enfant*, etc.

La, on dit : *l'abeille*, *l'épée*, *l'intention*, *l'oisiveté*, pour *la abeille*, *la épée*, etc.

Je, on dit : *j'apprends*, *j'étudie*, *j'honore*, *j'oublie*, pour *je apprends*, etc.

Me, on dit : *vous m'aimez*, *vous m'estimez*, *vous m'instruisez*, pour *vous me aimez*, etc.

Te, on dit : *je t'avertis*, *je t'ennuie*, *je t'invite*, pour *je te avertis*, etc.

Se, on dit : *il s'amuse*, *il s'ennuie*, *il s'instruit*, *il s'occupe*, pour *il se amuse*, etc.

De, on dit : *beaucoup d'apparence*, *d'ignorance*, *d'orgueil*, pour *de apparence*, etc.

Ne, on dit : *je n'aime pas*, *je n'estime pas*, *il n'obéit pas*, pour *je ne aime pas*, etc.

Que, on dit : *qu'avez-vous fait ? qu'importe ?* pour *que avez-vous fait ?* etc.

Ce, on dit : *c'est la vérité*, pour *ce est*, etc.

E à la fin des mots *quelque*, *entre*, *jusque*.

Quelque, perd *e* devant *un*, *autre :* quelqu'*un*, quelqu'*autre*.

Entre, perd *e* devant *eux*, *elles*, *autres :* entr'*eux*, entr'*elles*, entr'*autres*.

Jusque, perd *e* devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : jusqu'*à Paris*, jusqu'*au ciel*, jusqu'*ici*.

i se retranche dans le mot *si* devant *il*, *ils* : s'*il arrive*, s'*ils viennent*.

Du Trait d'union.

Le *Trait d'union* (-) se met entre les verbes et *je*, *me*, *moi*, *toi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces mots sont placés après le verbe.

Exemples.

Irai-je ? viens-tu ? donnez-lui ; *achevera-t-il ? viendra-t-elle ? a-t-on fait ? prenez-en*, etc.

On met encore le *trait d'union* entre deux mots tellement joints ensemble qu'ils n'en font plus qu'un : *chef-d'œuvre*, *courte-pointe*, *avant-coureur*.

Du Tréma.

Le *Tréma* (¨). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles *i*, *u*, *e*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède, comme *haïr*, *païen*, *aïeul*, *ambiguë*; pour empêcher qu'on ne prononce ce dernier mot comme *fatigue*.

De la Cédille.

La *Cédille* (¸). On appelle ainsi une petite figure; qu'on met sous *c* devant *a*, *o*, *u*, pour avertir qu'il doit avoir le son de *s* comme dans *façon*, *leçon*, *façade*.

De la Parenthèse.

La *Parenthèse* (). On appelle ainsi deux crochets dans lesquels on renferme quelques mots détachés ; exemple : *Celui qui évite d'apprendre* (dit le Sage) *tombera dans le mal.*

DE LA PONCTUATION.

Il y a six marques pour indiquer en écrivant les endroits du discours où l'on doit s'arrêter.

1° La virgule (,) se met après les noms, les adjectifs, les verbes qui se suivent.

Exemples.

La candeur, la docilité, la simplicité sont les vertus de l'enfance.

La charité est douce, patiente, bienfaisante.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase.

Exemple.

L'étude rend savant, la réflexion rend sage.

2° Le point avec la virgule (;) se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre.

Exemple.

La douceur est, à la vérité, une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.

3° Les deux points (:) se mettent après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre ou à l'éclairer.

EXEMPLE.

Il ne faut jamais se moquer des misérables : car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?

4° Le point (.) se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini.

EXEMPLE.

Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

5° Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation.

EXEMPLE.

Quoi de plus beau que la vertu ?

6° Le point admiratif (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration.

EXEMPLE.

Qu'il est doux de servir le Seigneur !



DE LA PROSODIE.

La Prosodie est l'art de donner à chaque syllabe l'intonation qui lui est propre. Quelques auteurs donnent à la Prosodie un vaste ressort. Sans nous appliquer à étendre ou à resserrer les limites de cette partie de notre langue, source de mille beautés : nous nous contenterons de parler des deux points les plus essentiels : l'appui de la voix et la quantité des syllabes.

L'APPUI DE LA VOIX.

L'appui prosodique est une syllabe, un mot sur lequel la voix porte et s'appuie. La marche de notre langue est rapide; et de toutes les prononciations vicieuses celle qui l'est le plus est la traînante. Cependant, quoique les brèves dominent, l'appui modère cette vîtesse qui ferait perdre haleine.

Appuyez fortement sur toutes les syllabes longues : *Rōse*, *honnēte*, *procēs.*

Appuyez légèrement sur l'antépénultième de l'*e* muet, lorsque la pénultième est brève : *prophète*, *courage*, *aimable.*

Appuyez diversement suivant les diverses circonstances sur les mots saillans de la phrase. Que votre voix flexible se montre à tous les tons, pour exprimer tous les sentimens, pour peindre toutes les images.

QUANTITÉ DES SYLLABES.

PREMIÈRE RÈGLE.

Toute syllabe affectée de l'accent circonflexe, est longue : *bâton*, *connaître*, *forêt*.

Exceptez :

Dû participe de *devoir* ; *crû*, participe de *croître*, *hôtel*, *hôtellerie*, *hôtesse*, *hôpital*, tous mots qui devraient rejeter l'accent circonflexe, parce qu'il est placé contre l'esprit de son institution.

DEUXIÈME RÈGLE.

Les voyelles, les consonnes et les diphthongues finales sont brèves : *sofa*, *trésor*, *enjeu*.

Exceptez :

1° *a*, lettre de l'alphabet : un *a* de ronde; un *a* de coulée.

2° *Fer*, *enfer*, *mer*, *amer*, *ver*, *hiver*, *cuiller*, *est*, du verbe *être*.

3° Les diphthongues *au* et *eau*, qui sont longues dans toutes les circonstances (*Paul* excepté). Prononcez long, dans *joyau*, *bateau*, *auteur*, *il faut*, *royaume*. L'avancement des deux lèvres, nécessaire pour rendre ce son, l'alonge naturellement en prolongeant l'action de l'air.

TROISIÈME RÈGLE.

Les syllabes masculines terminées par *s*, *x*, *z*, sont longues : *le discours*, *les discours*, *une noix*, *des noix*, *le nez*, *des nez*, *nous lisions*, *autrefois* : à moins que *s*, *x*, ou *z* ne se prononcent fortement, comme *Ajax*, *Vénus*.

L'*e* muet conserve sa briéveté naturelle, malgré la caractéristique du pluriel

La malédiction suit les enfans rebelles.

QUATRIÈME RÉGLE.

Toute syllabe masculine qu'une autre syllabe masculine suit est brève, *aménité*. Dans ce mot, *a* est bref à cause de *mé*; *mé* est bref à cause de *ni*; *ni* est bref à cause de *té*. Notre langue a peu de principes qui aient plus d'étendue.

D'après cette règle *a* est bref dans *modération*, *conservation*, et dans tous les mots en *ation*; parce qu'il est suivi d'une syllabe masculine. Prononcez-le donc bref dans *modération*, *conservation*, *considération*, etc. conformément au génie de notre prosodie, et à l'avis du dictionnaire grammatical, et non pas long, comme prononcent quelques personnes.

Exceptez de cette règle :

1° *Accabler*, *sabrer*, *délabrer*, *se cabrer*, *bacler*, *racler*, *cadrer*, *madré*, *rafler*, *gagner*, *maigrir*, *damner*, *vieillard*.

2° *Plusieurs mots à double* s.

Adosser, *affaisser*, *amasser*, *avocasser*, *bais-*

ser, *boisson*, *boisseau*, *bossu*, *brosser*, *chassis classique*, *carossier*, *casser*, *compassion*, *crosser*, *cassonade*, *cassolette*, *cassette*, *désosser*, *enchasser*, *entasser*, *épaisseur*, *fossé*, *graisseur*, *caissier*, *grossir*, *laisser*, *lasser*, *masser*, terme de jeu, *passer*, *passion*, *passif*, *poisson*, *poisser*, *professer*, *renaissance*, *rosser*, *tirasser*, *vaisseau*.

3° *Plusieurs mots à double* r.

Abhorrer, *aguerri*, *amarré*, *arrhes*, *barrière*, *bigarré*, *bourrer*, *bourru*, *carré*, *carrosse*, *je clorrai*, *je clorrais*, et tous les autres semblables où *r* se redouble; *charrier* de lessive, *charrette*, *charrue*, *correct*, *corridor*, *corriger*, *corrompre*, *désarroi*, *embarras*, *ferrer*, *garroter*, *horreur*, *larron*, *marraine*, *marri*, *marron*, *marroquin*, *narrer*, *parrain*, *parricide*, *parroissien*, *porreau*, *terrain*, *terreur*, *torrent*, *verrière*, *verrou*.

4° Toutes les syllabes qui ont un son plein, devant *s* doux ou *z* : *blason*, *gazette*, *cloison*, *plaisir*, *faisan*, *oser*, etc.

Lorsque le son est moins plein, la syllabe est brève : *lésion*, *aisance*, *avisé*, *épuiser*, *amusant*.

Rusé est long.

5° Tous les mots en *aille* : *rimailler*, *ferrailler*.

Batailler, *détailler*, *émailler*, *travailler* sont brefs.

5° Tous les mots en *aillon* : *pénaillon*, etc.

Médaillon et *bataillon* sont brefs.

Observez que les simples, les composés, les primitifs, les dérivés, tous les mots qui se rapportent à ceux que nous venons de citer ont la même valeur prosodique.

Ainsi puisque *a* s'alonge dans *damner*, il s'alonge de même dans *condamner*, *condamnable*, *condamnation*.

Observez encore que toute syllabe masculine, longue malgré la syllabe masculine suivante, s'alonge: à plus forte raison, s'il suit une syllabe féminine. Ainsi puisque *o* est long dans *grossir*, il l'est à plus forte raison dans *grosse*; la voix devant glisser sur la syllabe muette, se dédommage davance sur la syllabe sonore.

CINQUIÈME RÈGLE.

La nasale se forme ou par une seule voyelle, et alors elle est moyenne : *turban*, *prudent*, *divin*, *chanson*, *parfum*, *importun* : ou par plusieurs voyelles, et alors elle est longue : *faim*, *pain*, *besoin*, *baragoin*.

Exceptions.

1° Toutes les terminaisons en *ant* sont longues : *amant*, *garant*, etc.

2° Toutes les terminaisons en *ein* et en *ien* sont moyennes, *dessein*, *atteint*, *bien*.

3° Toute nasale à une seule ou plusieurs voyelles, est longue devant une syllabe muette : *chambre*, *plante*, *prudente*, *pinte*, *plainte*, etc.

Je ne crois pas qu'il y ait des nasales brèves, parce que le son se prolonge de lui-même en résonnant dans le nez.

Il y a des syllabes qu'on pourrait appeler *demi nasales*. C'est lorsqu'il y a redoublement de *m* ou *n*, comme dans *homme*, *couronne*; mais alors le raisonnement dans le nez est si faible,

qu'il ne saurait alonger la syllabe. Ces mots paraissent devoir être soumis à la règle septième.

SIXIÈME RÈGLE.

L'*e* muet pur rend longue la syllabe qui précède : *renommée*, *vie*, *gaieté*, *nous louerons*, etc.

SEPTIÈME RÈGLE.

La consonne précédant l'*e* muet accompagné, est brève : *solécisme*, *parle*, *pomme*, *couronnement*, etc.

Exceptez :

1° *Flamme*, *enflamme*, *manne*, *Jacques*, *greffe*, *je pousse*.

2° Tous les mots ou l'*e* muet est précédé de deux *r* : *bizarre*, *bizarrerie*, etc.

Tous les mots en *aille*, *funéraille*, *muraille*, *Versailles*, etc. Prononcez bref *médaille*, *je bataille*, *je détaille*, *j'émaille*, *je travaille*, à l'affirmatif.

Car ces quatre verbes sont longs au complétif : *il faut que je bataille*, *que je détaille*, *que j'émaille*, *que je travaille*.

HUITIÈME RÈGLE.

Les voyelles et les diphthongues précédant l'*e* muet accompagné, sont brèves : *ménagement*, *rapide*, *avoine*, *souveraine*.

Exceptez.

1° *Grâce*, *espace*, *escadre*, *ame*, *infâme*, *les manes*, *la haine*, *nèfle*, *règne*, *zèle*, *cène*, *scène*, *je rode*, *je rogne*, *doge*, *geole*, *mode*, *cidre*, *hydre*, *vivre*, *moule*, *poutre*, *je pousse*, etc.

2° Tous les substantifs en *able*, *fable*, *sable*. *Table* et *étable* sont brefs.

3° Tous les sons en *abre*, en *acle*, et en *ave*. *Candelabre*, *cinabre*, *oracle*, *gravement*, *sauvage* sont longs.

4° Tous les sons en *ege*, et en *eme* : *piége*, *allégement*, *problème*, *thème*.

Prononcez brefs *je sème*, *le deuxième*, *deuxièmement*, et les adjectifs numéraux en *ième*.

5° Tous les sons en *ive*, en *ome*, et en *one* : *alternative*, *perspective*, *épitome*, *gnome*, *amazone*, *monotone*.

Rome est bref.

6° Tous les sons en *outre*, en *oire*, en *ouille*, en *oule* : *foudre*, *dissoudre*, *poivre*, *brouillerie*, *quenouille*, *écroulement*, *foule*.

Il est incontestable que la Prosodie influe beaucoup dans la lecture et dans la composition des ouvrages.

L'emploi des longues au lieu des brèves, et des brèves au lieu des longues rompt l'accord qui doit régner entre le son et l'organe ; les articulations fausses crispent l'oreille, qui, chargée de porter à l'esprit les signes des pensées, leur ferme tout accès ; parce qu'il se présente mal. On peut appliquer à la lecture ces deux vers de Boileau.

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée

CONCLUSION.

La meilleure manière de s'assurer si les jeunes gens ont bien compris cette petite Grammaire, c'est de prendre un livre français, de leur en faire lire quelques phrases qu'ils entendent bien, et de leur faire rendre raison de chaque mot, et de tout ce qui le concerne.

1° En déclarant si c'est un *article*, ou un *nom*, ou un *verbe*, ou une *préposition*, etc.

2° En énonçant son *genre*, son *nombre*, son *cas*, si c'est un nom susceptible de déclinaison.

3° En spécifiant sa *personne*, son *nombre*, *temps* et *mode*, quand c'est un verbe; et en donnant toujours la raison grammaticale pour laquelle ces mêmes mots sont construits de la sorte.

Voici la manière dont on fait l'application des règles. Je suppose que vous ayez cette phrase à expliquer : *L'écolier diligent aime l'étude.* Vous commencerez à demander à l'enfant.

D. Qui est-ce qui aime?

R. *L'écolier.*

D. Comment connaître qu'un nom est sujet ou nominatif d'un verbe?

R. Lorsqu'il vient en réponse à la question, *qui est-ce qui*? faite sur un verbe. *Ecolier* est donc le sujet ou nominatif du verbe *aime.*

D. Qu'entendez-vous par sujet ou nominatif?

R. Le sujet ou nominatif est ce qui exprime ou désigne, soit la personne, soit la chose dont on parle.

D. *Ecolier*, quel nom est-ce ?
R. C'est un nom substantif.
D. Qu'est-ce qu'un nom substantif?
R. C'est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme *écolier*, *Paul*, *livre*, *chapeau.*
D. *Diligent*, quel nom est-ce?
R. C'est un nom *adjectif*?
D. Qu'entendez-vous par un nom adjectif?
R. J'entends un mot que l'on ajoute au nom substantif, pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *écolier diligent*, *prairie agréable.*
D. Comment peut-on distinguer l'adjectif du substantif ?
R. On distingue l'adjectif du substantif, premièrement, en ce que le nom auquel on peut joindre le mot *personne* ou *chose*, est un adjectif, et celui auquel on peut le faire convenir est un substantif; secondement, le nom substantif n'a pas besoin d'être joint à un autre nom pour être entendu : ainsi on entend bien ce que veut dire *écolier;* au lieu que le nom adjectif suppose toujours un nom substantif, auquel il se rapporte, et sans lequel il ne peut être entendu : ainsi *diligent* ne s'entend clairement que quand on y joint un nom substantif, comme *écolier*.
D. En quoi l'adjectif doit-il s'accorder avec son substantif.
R. En genre, en nombre et en cas, si le substantif est susceptible de déclinaison; c'est-à-dire, qu'il doit avoir le même genre, le même nombre et le même cas que le subs-

tantif auquel il est joint. Si le substantif est au masculin, l'adjectif sera au masculin ; s'il est au singulier, il sera au singulier, etc., comme dans l'exemple cité.

D. *Aime*, qu'est-ce?

R. C'est un verbe.

D. Pourquoi un verbe?

R. Parce qu'il exprime l'action que le sujet fait.

D. Qu'est-ce qu'un verbe?

R. C'est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose : ainsi le mot *être*, *je suis* est un verbe; le mot *aimer*, *j'aime* est un verbe.

D. Comment connaît-on un verbe en français?

R. Quand on y peut ajouter ces pronoms, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*; comme *j'aime*, tu *aimes*, il *aime*; nous *aimons*, vous *aimez*, ils *aiment*.

D. *L'étude*, qu'est-ce?

R. C'est le régime du verbe *aime*.

D. Qu'entendez-vous par *régime*?

R. Le régime est le terme sur lequel se porte l'action.

D. Comment connaît-on qu'un mot est régime?

R. Quand il répond à la question *quoi*, faite sur le verbe; comme dans l'exemple que nous venons de citer : *l'écolier diligent aime l'étude.*

D. L'écolier diligent aime, quoi?

R. *L'étude.*

D. L'étude est donc le régime du verbe *aime*?

En faisant tous les jours pareil exercice sur toutes les phrases qu'on voudra aux jeunes

gens qu'on instruit, nous osons assurer qu'on réussira à leur bien apprendre leur langue, et à les former parfaitement à l'orthographe, et qu'on leur abrégera de moitié la route du latin.

Il faut accoutumer de bonne heure les enfans à bien distinguer les points, les virgules, les accens et les autres notes grammaticales, qui rendent l'écriture correcte : leur en expliquer la nature et l'usage, leur faire articuler distinctement toutes les syllabes, sur-tout les finales, et avoir un soin particulier de les corriger des défauts de prononciation qui sont particuliers à certaines provinces et à certaines villes.

FIN.

TABLE.

Fin de la Table.

LIVRET

de Multiplication.

2	fois	2	font	4
2		3		6
2		4		8
2		5		10
2		6		12
2		7		14
2		8		16
2		9		18
2		10		20
2		11		22
2		12		24
3	fois	3	font	9
3		4		12
3		5		15
3		6		18
3		7		21
3		8		24
3		9		27
3		10		30
3		11		33
3		12		36
4	fois	4	font	16
4		5		20
4		6		24
4		7		28
4		8		32
4		9		36
4		10		40
4		11		44
4		12		48
5	fois	5	font	25
5		6		30
5		7		35
5		8		40
5		9		45
5		10		50
5		11		55
5		12		60
6	fois	6	font	36
6		7		42
6		8		48
6		9		54
6		10		60
6		11		66
6		12		72
7	fois	7	font	49
7		8		56
7		9		63
7		10		70
7		11		77
7		12		84
8	fois	8	font	64
8		9		72
8		10		80
8		11		88
8		12		96
9	fois	9	font	81
9		10		90
9		11		99
9		12		108
10	fois	10	font	100
10		11		110
10		12		120
11	fois	11	font	121
11		12		132
12	fois	12	font	144

Se vend chez P. Chauffard, libraire, place Noailles. 24.

